

## Communiqué de presse – Lancement de campagne

### Éducation à la sexualité : l'État sèche les cours depuis 20 ans. Candidat.e.s réagissez !

Paris, le 24 mars 2022

*Depuis 2001, la loi prévoit 3 séances annuelles d'éducation à la sexualité tout au long de la scolarité. Or, dans la pratique il n'en est rien et c'est toute la population qui en subit les conséquences. A travers une série de micro trottoirs, le Planning familial lui donne la parole. Le constat est consternant et unanime. Les personnes expriment toutes leur profond intérêt pour le sujet, mais aussi leur méconnaissance. En pleine campagne électorale, l'association siffle la fin de la récré et demande aux candidates et candidats de se mettre enfin à niveau.*

En 2001, le législateur a rendu une bonne copie sur l'éducation à la sexualité en milieu scolaire en prévoyant 3 séances annuelles, adaptées à l'âge des enfants, à l'école, au collège et au lycée. Depuis, la puissance publique a réaffirmé à plusieurs reprises le caractère obligatoire de ces séances<sup>1</sup>. Elle semble avoir pris la mesure de ce qu'une éducation à la sexualité adaptée et de qualité peut générer pour la société toute entière : amélioration de la prévention et de la réduction des risques en matière de santé sexuelle et reproductive (grossesses non désirées, IST, VIH...), lutte contre les stéréotypes de genre, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, lutte contre les discriminations homophobes et transphobes, promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes... Bref, on peut considérer que l'Etat a validé l'épreuve théorique.

En revanche, quand il s'agit de passer à l'épreuve pratique, cela laisse à désirer ! Un quart des établissements scolaires n'ont mis en place aucune séance d'éducation à la sexualité<sup>2</sup>. A la fin de leur scolarité, les élèves n'ont eu en moyenne qu'une poignée de séances, au lieu des 30 prévues par la loi<sup>3</sup>. Et Sarah Durocher, co-présidente du Planning familial, de préciser : *“Les rapports d'évaluation, rarement rendus publics, et les enquêtes<sup>4</sup> se succèdent. Le bilan est à chaque fois peu reluisant, avec peu ou pas d'amélioration au fil du temps : insuffisance et éclatement des financements, défaillance du pilotage national, fortes inégalités territoriales, quantité et qualité des actions soumises au bon vouloir des chef.fe.s*

---

<sup>1</sup> Des retouches législatives ont été apportées et plus de 6 circulaires ont été adoptées entre 2003 et 2018.

<sup>2</sup> Rapport Haut conseil à l'égalité femme/hommes (HCE) 2016

<sup>3</sup> Loi Aubry du 4 juillet 2001

<sup>4</sup> Sondage IPSOS/Centre Hubertine Auclert 2014, Rapport HCE 2016, [Rapport annuel](#) du Défenseur des droits sur les droits de l'enfant 2017, Baromètre HCE 2019, Enquête Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) mise en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) 2020, Enquête collectif #NousToutes 2022. Des Rapports d'inspections générales auraient été également réalisés en 2016 et 2020 mais non rendus publics.

*d'établissement, ...". Elle souligne que : " Metoo et la grande cause nationale du quinquennat n'y auront rien changé ! L'Etat n'est franchement pas à la hauteur dans la mise en œuvre, avec un manque de volonté politique évident".*

Face à cette défaillance publique, certain.e.s Français.e.s tentent de combler leurs méconnaissances en cherchant des réponses auprès de proches, du porno, de séries TV, des réseaux sociaux, avec des résultats plus ou moins pertinents. Rétrospectivement, tout.e.s font valoir combien ils.elles auraient aimé être mieux accompagné.e.s.

**Fort de ces constats, le Planning familial lance une campagne de communication nationale pour mettre en évidence l'insuffisance des cours d'éducation à la sexualité et ses conséquences.** Sa méthode ? Tendre le micro aux Français.e.s sur la sexualité, toutes catégories sociales, genres, origines, âges et pratiques confondus. Au final, la campagne donne à voir une série de reportages à la fois drôles, touchants et interpellants sur les Français.e.s et la sexualité.

Le Planning familial s'est accompagné d'Odace pour concevoir et produire ce dispositif, et d'une personnalité habituée à parler de manière bienveillante, cash et sans filtre avec sa communauté : Enora Malagré. Pour la diffusion, afin de gagner en visibilité et faire émerger la campagne, la série de contenus est diffusée sur les réseaux sociaux et s'appuie sur une vaste stratégie d'influence auprès de personnalités des médias et leaders d'opinion.

**Par cette campagne, le Planning familial demande aux candidat.e.s à l'élection présidentielle de s'engager à appliquer la loi de 2001 en y mettant les moyens financiers et politiques.**

Le Planning familial est un mouvement féministe d'éducation populaire qui milite depuis plus de 65 ans pour l'égalité femmes/hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non prévues et des infections sexuellement transmissibles. Le Planning défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, et lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle.

Contacts presse :

Sarah DUROCHER : [sarah.durocher@planning-familial.org](mailto:sarah.durocher@planning-familial.org) - 07 49 01 84 14

Marianne NIOSI : [marianne.niosi@planning-familial.org](mailto:marianne.niosi@planning-familial.org) - 07 68 04 48 95